

Comité citoyen de la Transition

Réunion Energie n° 8 du 11 juin 2024

Ordre du jour :

1. Retour sur les soirées « rénover malin » avec l'ALEC
2. Point sur la loi APER
3. Prenons du recul pour réfléchir à l'avenir



1. Retour sur les soirées « rénover malin » avec l'ALEC

➤ Soirée du 4 avril pour les propriétaires de pavillons

- Retours de participants ?
- Besoin de faire imprimer des flyers par l'ALEC ?
- Extrait de la newsletter



Beau succès pour la soirée "Rénover malin" !

Le 4 avril dernier, la Ville organisait une soirée « Rénover malin » en collaboration avec le Comité Citoyen pour la Transition écologique et l'ALEC. Grâce aux conseillers de l'ALEC, les habitants ont pu mieux appréhender les questions sur la rénovation énergétique de leur habitation telles que comment s'y prendre, par où commencer, pour quelle somme et quelle aide financière obtenir.

1. Retour sur les soirées « rénover malin » avec l'ALEC

➤ Soirée du 30 mai pour les immeubles en copro

- Retours de participants ?
- Test à venir sur l'Oseraie
- Extrait de la newsletter



Bures engagée dans la transition



Plus d'une trentaine de personnes représentant plusieurs copropriétés buressoises participait à la réunion d'information organisée par la Ville et le Comité Citoyen de la Transition en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments en copropriété en présence de l'ALEC.

Explications, aides, conseils, retour d'expérience d'une copropriété buressoise étaient au programme.



2. Point sur la loi APER

Bures engagée

dans la transition



Loi APER et sa déclinaison à Bures : participez à la réflexion !

1 Du 1^{er} mai au 30 juin 2024, les Buressois sont invités à donner leur avis, dans le cadre de la Loi d'Accélération de la Production des Énergies Renouvelables (loi APER du 10 mars 2023).

L'enjeu de la loi APER

C'est une évidence largement partagée : nous devons réduire durablement notre consommation d'énergies fossiles. Un des leviers est d'augmenter la production d'énergies renouvelables (EnR) : solaire, éolien, hydraulique, biomasse, etc.

La loi APER prévoit de porter la part des EnR à 33 % du mix énergétique global français en 2030. La Région, le Département et l'agglo se sont également donné des objectifs.

Le contexte à Bures



L'énergie fait partie des thèmes couverts par le plan climat de Bures, notamment en termes de sobriété et d'efficacité énergétique. Mais ce plan climat aborde peu la production d'énergies renouvelables : la loi APER est une opportunité.

La production buresoise d'EnR est d'environ 2000 MWh/an, principalement en solaire photovoltaïque et bois-énergie. Soit l'équivalent des besoins énergétiques locaux !

La définition de Zones d'Accélération



Par la loi APER, les communes sont invitées à définir des zones d'accélération de la production d'EnR (ZALnR). Ce sont des zones à priori favorables aux énergies renouvelables, qu'il s'agisse de photovoltaïque, solaire thermique, éolien, biogaz, géothermie, réseau de chaleur etc.

Dans le cas de Bures la définition de ZALnR ne concerne pas de grands projets, mais plutôt de multiples projets potentiels de petite taille, qu'ils soient sur des espaces privés (habitations ou tertiaires) ou publics.

C'est aussi et surtout l'opportunité d'affirmer la volonté politique de la Ville : Bures veut favoriser le développement des EnR, tout en préservant la richesse de son patrimoine bâti et naturel. Aiguillon pour des actions municipales (photovoltaïque à Léo Gardéy), exemplarité vis-à-vis des particuliers et porteurs de projets, poids lors des discussions avec nos parties prenantes (Bâtiments de France) : autant de raisons d'afficher cette volonté.

La Ville propose de définir comme ZALnR l'ensemble du territoire de Bures, à l'exception des zones classées N, du bassin de retenue, de l'Espace Naturel Sensible de la Guyonnerie, des forêts (communales ou domaniales, Espaces Boisés Classés ou non), des parcs et autres espaces verts.

Sur ce territoire, la Ville souhaite favoriser le solaire (photovoltaïque, thermique), la géothermie de surface et le raccordement à des réseaux de chaleur.

La procédure de consultation

La loi APER demande aux communes d'établir leurs ZALnR en concertation avec les habitants.

La Ville a réalisé un travail préalable, appuyée par l'expertise de l'agglo, du Département et du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse. La philosophie et les principaux éléments d'entrée ont été présentés au groupe « énergie » du Comité Citoyen de la Transition.

Sur ces bases, la Ville lance donc une consultation, ouverte à tous les habitants jusqu'au 30 juin 2024. Elle porte sur quelques pages d'explications et sur la cartographie proposée.



Sur le site de la Ville, découvrez les propositions de la municipalité et donnez votre avis à travers un formulaire informatique.



Vos contributions sont attendues via le formulaire sur internet : www.bsy.fr

➤ Consultation lancée dans le Buressois de mai

- Une soixantaine de connexions de Buressois pour l'instant
- Deux ou trois commentaires

➤ Rappel de l'enjeu

- Aiguillon pour futures actions (Ville)
- Lever d'éventuels obstacles lors de discussions avec nos parties prenantes (ABF)
- Exemplarité vis-à-vis des particuliers et autres porteurs de projets

➤ Prochaine étape

- Transfert des cartes au département, avec message politique (sous une forme à décider)

3. Prenons du recul pour réfléchir à l'avenir



- **L'agglomération (CPS) a lancé la révision de son plan climat (« PCAET »)**
 - L'actuelle date de 2018
 - Le prochain devrait entrer en vigueur fin 2025
 - Donc un an et demi de concertation avec des groupes de travail, dont Bures fera partie

- **Rappel des grandes lignes de la version en cours**
 - Un excellent diagnostic, dont nous nous sommes inspirés en 2021 pour évaluer les enjeux sur Bures
 - 126 actions, dont 27 sur l'énergie => trop nombreuses, avec flou sur la répartition entre CPS et communes
 - Des objectifs initiaux en termes de diminution de GES, vite avérés illusoire
 - Seule une petite moitié des 27 communes a décliné/adapté ce plan climat à son niveau

- **Rappel de la façon dont Bures s'en est servi**
 - Opportunité saisie par Bures pour rédiger son propre plan climat, comprenant pour chaque thème les enjeux, les leviers, et des actions (34 en tout, avec des sous-actions)
 - Suivi régulièrement mis à jour sur bsy.fr
 - Seule une poignée de communes de la CPS le fait

3. Prenons du recul pour réfléchir à l'avenir

- **A partir des éléments à notre disposition (cf annexes, et impressions papier)...**
 - Les 3 posters « énergie » remplis en décembre 2022 par le Comité Citoyen
 - Le suivi à date des actions énergie du plan climat de Bures
 - Les 27 actions « énergie » du plan climat actuel de la CPS

- **... quelles propositions pour la révision du plan climat de la CPS ?**
 - Pour des actions à mener à l'échelle intercommunale
 - Pour des actions communales où l'agglo pourrait être en support
 - Pour d'autres éléments que les actions : indicateurs, diagnostic, amélioration de l'appropriation par les communes...

- **... quelles évolutions pour le plan climat de Bures ?**

ANNEXES : matériaux de travail pour l'atelier du 11 juin 2024

(rappelés ici pour mémoire : voir versions imprimées pour le travail en séance)

- **ANNEXE 1 - Les 3 posters « énergie » du comité citoyen** (réunion plénière de décembre 2022)
 - Voir aussi le CR de la plénière de décembre 2022 sur le site du comité citoyen

- **ANNEXE 2 - Le suivi à date des actions énergie du plan climat de Bures**
 - Voir aussi le suivi à jour du plan climat de Bures sur <https://www.bures-sur-yvette.fr/bures-adopte-son-plan-climat-2/>

- **ANNEXE 3 - Les 27 actions « énergie » de l'agglo** (dans son plan climat actuel)
 - Voir aussi le plan climat complet de la CPS sur <http://agissonsourleclimat.fr/>
 - Pas eu le temps de les parcourir en atelier du 11 juin

➤ Energie des bâtiments communaux

- Rappel de ce qu'on s'est dit au comité citoyen en décembre 2022
- Voir poster papier grand format

LES ENJEUX
Vers des services publics exemplaires

• Les enjeux
Energie des bâtiments tertiaires - 30% des gaspils de la ville (hors chauffage)
- 30% des gaspils de la ville (hors chauffage)
- 30% des gaspils de la ville (hors chauffage)
- 30% des gaspils de la ville (hors chauffage)

LE PLAN CLIMAT

Energie des bâtiments communaux

• Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics
• Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique des bâtiments publics
• Réaliser des audits énergétiques
• Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique des bâtiments publics
• Réaliser des audits énergétiques
• Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique des bâtiments publics

• Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics
• Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique des bâtiments publics
• Réaliser des audits énergétiques
• Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique des bâtiments publics

L'ENERGIE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

LE 1^{er} COMITÉ CITOYEN

Présentation de la synthèse des thématiques et actions évoquées lors de la 1^{ère} réunion du Comité citoyen de la Transition

ENERGIE

Réalisation des diagnostics de performance énergétique des bâtiments publics
Gain énergétique sur les bâtiments tertiaires
Installation de panneaux solaires et systèmes thermiques
Prise en compte des besoins des citoyens et des associations

• Étendre un sondage sur deux à partir d'une certaine heure / mettre en place des détecteurs de mouvement
• Utiliser des panneaux solaires à la place des éclairages traditionnels de Noël
Suggestion de Lucie

LES ASSISES

ENERGIE Demande forte pour que la ville investisse dans l'efficacité énergétique des bâtiments publics

• 50 % de nos emplois vont à investir dans la Transition

COMMUNICATIENS INTERNE

• Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics
• Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique des bâtiments publics
• Réaliser des audits énergétiques
• Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique des bâtiments publics

ENERGIE BIODIVERSITÉ ISOLATION l'extinction de l'éclairage public est plutôt appréciée, mais avec des nuances : compromis à trouver

Faut-il généraliser l'extinction de l'éclairage public la nuit ?

PROPOSITIONS PER ASSISE

• L'extinction de l'éclairage public est appréciée mais uniquement pour les bâtiments publics
• Ne pas éteindre la nuit, mais pas plus de 2h (jusqu'à 2h du soir)
• Faire une expérimentation d'éclairage public par bâtiments (éclairage public) (éclairage public)

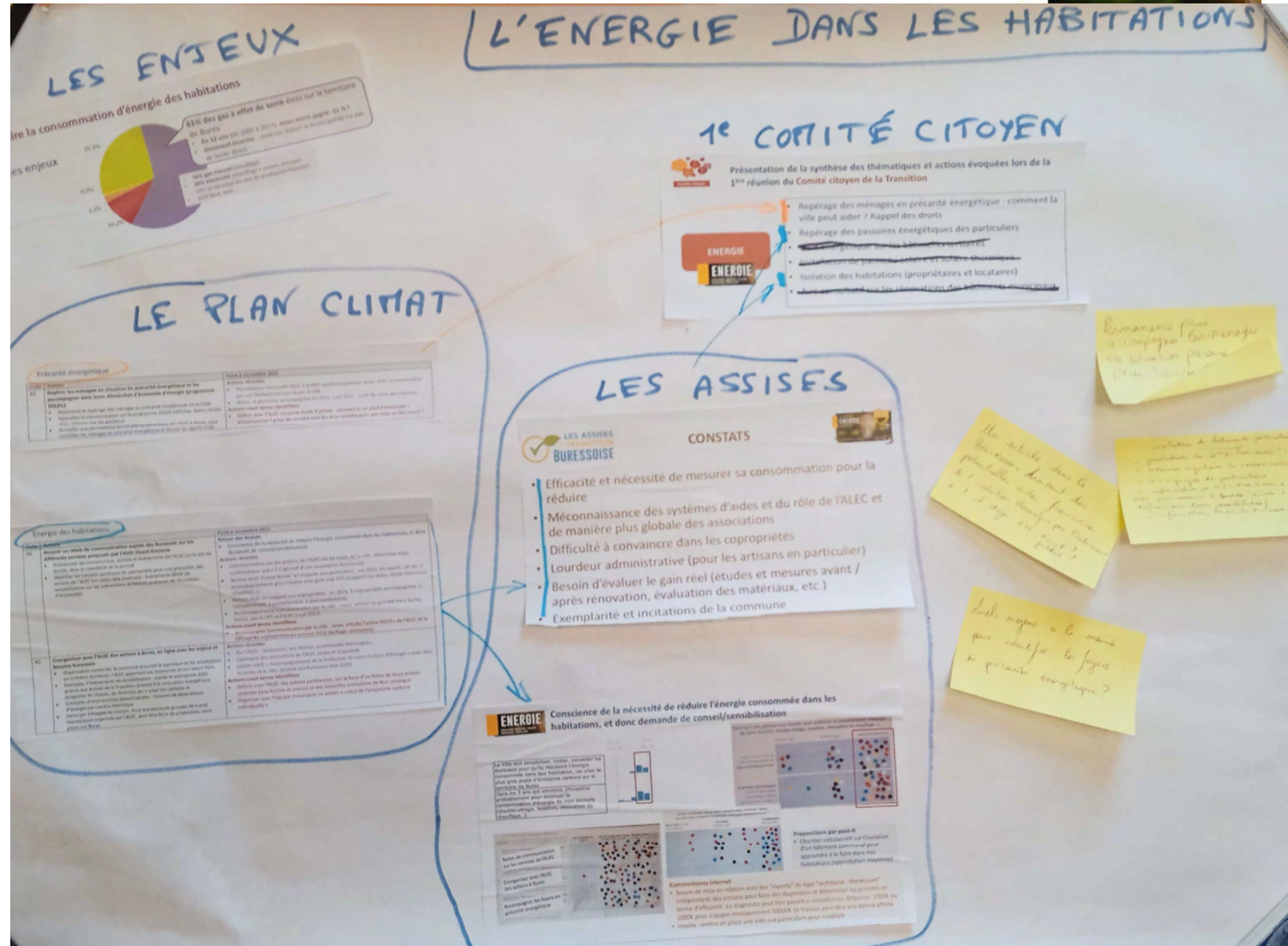
COMMUNICATIENS INTERNE

• Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics
• Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique des bâtiments publics
• Réaliser des audits énergétiques
• Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique des bâtiments publics

« On ne peut pas éteindre l'éclairage public la nuit, mais on peut le faire jusqu'à 2h du soir »
« On ne peut pas éteindre l'éclairage public la nuit, mais on peut le faire jusqu'à 2h du soir »
« On ne peut pas éteindre l'éclairage public la nuit, mais on peut le faire jusqu'à 2h du soir »
« On ne peut pas éteindre l'éclairage public la nuit, mais on peut le faire jusqu'à 2h du soir »

➤ **Energie des habitations**

- Rappel de ce qu'on s'est dit au comité citoyen en décembre 2022
- Voir poster papier grand format



Remarque pour la campagne de mesure de la consommation d'énergie dans les habitations.

Il est difficile de convaincre dans les copropriétés.

La mesure de la consommation d'énergie dans les habitations est une priorité.

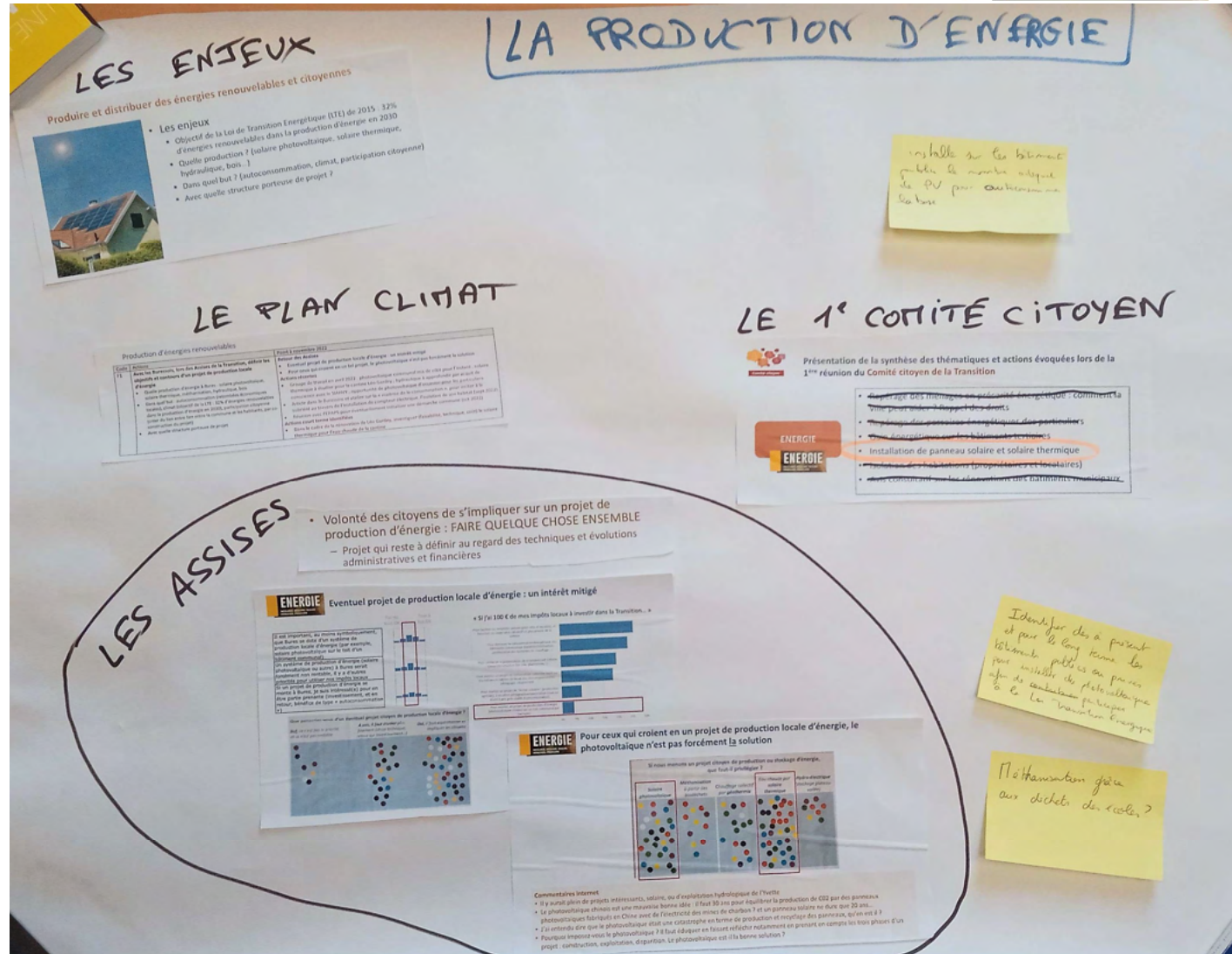
Il est important d'évaluer le gain réel avant et après rénovation.

ANNEXE 1 : les 3 posters « énergie » du comité citoyen



➤ Production d'énergie

- Rappel de ce qu'on s'est dit au comité citoyen en décembre 2022
- Voir poster papier grand format



Energie des habitations

<p>Action prévue dans le Plan Climat (voir libellé complet dans version initiale, juin 2021)</p>	<p>A1 - Assurer un relais de communication auprès des Buressois sur les différents services proposés par l’ALEC Ouest-Essonne</p> <p>A2 - Coorganiser avec l’ALEC des actions à Bures, en ligne avec les enjeux et besoins buressois</p>
<p>Retour des Assises (oct 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Conscience de la nécessité de réduire l’énergie consommée dans les habitations, et donc demande de conseil/sensibilisation
<p>Actions réalisées depuis le début du plan climat</p>	<p>Actions avec ou sans l’ALEC :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bilan 2021 des actions ALEC France Renov’ en support aux habitants : <ul style="list-style-type: none"> Particuliers : 61 appels, 28 rdv, 5 accompagnements gros travaux avec gain visé 35% (support aides, étude thermique simplifiée...) Copropriétés : 5 copropriétés accompagnées (2 complètement, 1 partiellement, 2 ponctuellement) Catalogue des animations de l’ALEC établi et disponible Articles sur le site de la Ville, à la rubrique « Bures engagée \ La transition avance \ L’énergie » (enrichissement régulier depuis 2021) Atelier ARFE « Accompagnement de la Réduction de votre Facture d’Energie » avec ALEC et Anumby, destiné aux Buressois (oct 2022) Promotion récurrente par la ville de l’ALEC (news, article), notamment : <ul style="list-style-type: none"> Sur le guichet Paris Saclay Renov, par la CPS et l’ALEC (septembre 2022) Sur l’action RECIF+ de l’ALEC et la CPS sur les copropriétés (novembre 2022) Articles dans le Buressois : la meilleure énergie est celle qu’on ne consomme pas (sept 2022), plan de sobriété (jan 2023), la rénovation des pavillons (mars 2024) Animations par l’ALEC aux Assises et à « la fête est dans le pré », promenades thermiques... Formation, par l’ALEC, du Comité Citoyen de la Transition : « convaincre nos concitoyens sur la rénovation des habitations », organisée par le groupe Energie du Comité (novembre 2023) Balades thermiques (sans l’ALEC) dans 3 copropriétés de Bures avec la caméra infrarouge de la Ville (janvier-février 2024) Soirées « rénover malin » avec le Comité Citoyen et l’ALEC, à l’attention des habitants de pavillons (avril 2024) et d’immeubles en copropriété (mai 2024)
<p>Actions identifiées à court terme (2024-2025)</p>	<p>Avec le Comité Citoyen de la Transition :</p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer la mise en réseau des copropriétés intéressées par une rénovation, initialisée en mai 2024 (recensement, contacts) Adaptation/amélioration de la documentation de sensibilisation de l’ALEC (charte des bonnes pratiques de la rénovation, kit de survie) Continuer à travailler avec l’ALEC pour être force de proposition, voire pilote sur Bures

Précarité énergétique

<p>Action prévue dans le Plan Climat (voir libellé complet dans version initiale, juin 2021)</p>	<p>A3 - Repérer les ménages en situation de précarité énergétique et les accompagner dans leurs démarches d'économie d'énergie (programme SOLEIL)</p>
<p>Actions réalisées depuis le début du plan climat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permanence mensuelle ALEC à la MET pendant quelques mois, avec communication par nos bailleurs sociaux et par la ville • Bilan : 0 personne accompagnée en 2021, 1 en 2022 ; arrêt de cette permanence • Stand de l'ALEC sur la précarité énergétique à « la fête est dans le pré » (juin 2023) • Avec le Comité Citoyen de la Transition : réunion de travail avec l'ALEC (nouvelle interlocutrice précarité, juin 2023)
<p>Actions identifiées à court terme (2024-2025)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une réunion avec le CCAS et l'ALEC, pour définir un autre mode d'action : animations en pied d'immeuble ? évènementiel ? prise de contact avec les asso sociales pour une mise en lien direct ? • Rénovation énergétique des logements d'urgence place de la Poste : changement de 3 velux, changement de la chaudière gaz, création de 2 circuits séparés (local associatif et logement)

Energie des bâtiments communaux

<p>Action prévue dans le Plan Climat (voir libellé complet dans version initiale, juin 2021)</p>	<p>H2 - Exploiter chaque année le bilan annuel fait par l’ALEC sur la consommation d’énergie et les émissions carbone des bâtiments communaux</p>	
<p>Retour des Assises (oct 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demande forte pour que la ville investisse dans l’efficacité énergétique des bâtiments publics 	
<p>Actions réalisées depuis le début du plan climat</p>	<p>Pilotage global :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des enjeux et des bâtiments les plus critiques grâce à l’ALEC • Suivi et conseil auprès de Zéro Wattheure • Affinage de notre connaissance des consommations pour le décret tertiaire (saisie dans l’outil OPERAT, dec 2022) • Dossiers pour subventions Actée Séquoia, Actée Merisier, Actée Chêne • Construction (avec les agents) et mise en œuvre d’un plan de sobriété (nov 2022) <p>Mesure, analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sondes connectées (température, humidité, CO2) dans les 3 écoles, Chabrat, Cosec, maison de la petite enfance, centre de loisirs du parc, MET, une partie de la mairie • Sondes Anumby, non connectées (pour information des enseignants, afin d’optimiser l’énergie par rapport aux besoins d’aération) • Pilotage des consommations d’électricité sur les bâtiments communaux et l’éclairage public (logiciel 3M) : détection et résolution de surconsommations ponctuelles, d’anomalies de branchements, de contrats surdimensionnés • Compteurs télé-relevés pour les consommations d’eau de tous les bâtiments communaux • Compteurs télé-relevés pour l’eau chaude sanitaire des cantines Léo Gardey et 4 coins • Suivi de la consommation de tous les fluides dans la Grande Maison (y compris Nicklès), avec sous-comptage par zone <p>Investissements sur les systèmes de chauffage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modernisation de la chaufferie gaz des 4 coins (y compris pompe à variation, armoire électrique, régulation) • Remplacement de la chaudière fioul du CTM par une pompe à chaleur • Remplacement des ballons d’eau chaude dans plusieurs bâtiments • Optimisation/rationalisation du chauffage : centre de loisirs du Parc (refonte de la programmation), ludothèque (désembouage, pompe), mairie (désembouage, équilibrage), maison de la petite enfance (servo-moteurs, nourrices de chauffage sol), hôtel d’entreprise 1 (régulation chaudière) • Calorifugeage des canalisations de chauffage dans les pièces non chauffées des bâtiments communaux • Remplacement de la pompe Chabrat avec circuit de bouclage pour optimiser le chauffage de l’ECS (2024) 	<p>Autres investissements pour économiser le chauffage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation/isolation des bâtiments A et B de Léo Gardey • Déstratificateurs d’air au gymnase Chabrat et au Cosec • Aérateur solaire sur vitrage du vide sanitaire à Léo Gardey • Huisserie fenêtre du centre culturel (salle Manon, 202) • Remplacement du thermostat d’ambiance à la MET (2) • Remplacement de tous les convecteurs de l’hôtel d’entreprise 1 • Films solaires façades sud de l’hôtel d’entreprises 2, d’entreprises 3 et 4 <p>Investissements pour économiser l’électricité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transformation du tableau électrique principal du CTM • Modernisation de l’éclairage intérieur (LED, éventuellement la Guyonnerie, 30% du Cosec (salle C), 100% de la mairie, 100% des locaux locatives à chaque rotation de locataire) • Eclairage extérieur (entrées) : installation de LED à proximité des entrées <p>Investissements pour économiser l’eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Robinets sans contact dans toutes les maternelles, à la Guyonnerie, à la mairie • Limiteurs de débit sur les robinets (hors ceux sans contact) • Rénovation des toilettes à la Guyonnerie et à la mairie • Récupération d’eau de pluie au CTM (cuve 12 m³), à la Guyonnerie (cuve 12 m³), à la mairie (cuve 12 m³) • Autre cuve au CTM : armoire avec fioul de 5 m³ en attente de remplacement
	<p>Actions identifiées à court terme (2024-2025)</p>	<p>Chauffage et eau chaude :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suite de la rénovation de Léo Gardey (bâtiment C) • Dans le cadre d’un futur marché de chauffage, mettre en place un système d’alertes d’anomalies sur les chaudières • Optimisation du chauffage des dortoirs Guyonnerie maternelle (désembouage, purge, remplissage, équilibrage) • Compteurs d’eau chaude télé-relevables sur 8 sites (4 coins, Guyo élém et mater, Léo Gardey, Chabrat gymnase et modulaire, dojo, Cosec) pour contrôler la consommation par ballon et optimiser par rapport à l’usage (par <u>ex douches</u> Cosec chauffées pour rien) • Suite du calorifugeage des canalisations de chauffage dans les pièces non chauffées (vide sanitaire Guyo mater)
		<p>Electricité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suite modernisation de l’éclairage intérieur (LED) : encore +25% des 4 coins en été 2024, +35% de la mairie, +x% de la MPE • Suite modernisation de l’éclairage extérieur (LED), 4 coins élém, Guyo (mater, élém), Léo Gardey (mater, élém, restauration) : dans le futur marché d’éclairage public, cf action H3
		<p>Eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suite des installations de robinets à déclenchement automatique : écoles élémentaires, suite de la mairie • Installation de Dyson à la Guyo élém • Récupération d’eau de pluie : faire un retour d’expérience sur l’utilisation de la cuve de Chabrat • Récupération d’eau de pluie : mettre en route la 2^e cuve de récupération d’eau de pluie au CTM (pompe sur la cuve, ou pompage par moteur sur camion) • Récupération d’eau de pluie : captation de source à la voie Kastler

Production d'énergies renouvelables

<p>Action prévue dans le Plan Climat (voir libellé complet dans version initiale, juin 2021)</p>	<p>F1 - Avec les Buressois, lors des Assises de la Transition, définir les objectifs et contours d'un projet de production locale d'énergie</p>
<p>Retour des Assises (oct 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eventuel projet de production locale d'énergie : un intérêt mitigé • Pour ceux qui croient en un tel projet, le photovoltaïque n'est pas forcément la solution
<p>Actions réalisées depuis le début du plan climat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail (avril 2022) : photovoltaïque communal mis de côté pour l'instant, solaire thermique à étudier pour la cantine Léo Gardey ; hydraulique à approfondir par acquit de conscience avec le SIAHVY ; opportunité de photovoltaïque d'occasion pour particuliers • Réunion avec l'EPAPS pour initialiser une démarche commune (oct 2022), sans suite • Avec le Comité Citoyen de la Transition (mai 2023) : proposition de photovoltaïque communal sur un terrain de la Guyonnerie, non approfondi • Dans le cadre de la rénovation de Léo Gardey (bâtiment B), brise-soleil avec 27 panneaux photovoltaïques, pour une puissance crête totale de 11,5 kWc (soit une bonne partie du besoin de la CTA), et une puissance moyenne (lissée 24h/365j) de 1 à 1,5 kW
<p>Actions identifiées à court terme (2024-2025)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suite de la rénovation de Léo Gardey : continuer, notamment avec du solaire thermique pour l'eau chaude de la cantine (bâtiment E) • Avec les progrès techniques (légèreté, rendement) du photovoltaïque, réinvestiguer l'opportunité d'installer des panneaux même sur des bâtiments existants • Investiguer les lieux potentiels donnés par le portail cartographique IGN-ENR, définir des zones d'accélération ENR (données d'entrée de la loi APER discutées en comité citoyen Energie, janvier 2024)

Eclairage public

Action prévue dans le Plan Climat (voir libellé complet dans version initiale, juin 2021)	H3 - Optimiser l'éclairage public
Retour des Assises (oct 2021)	<ul style="list-style-type: none"> L'extinction de l'éclairage public est plutôt appréciée, mais avec des nuances : compromis à trouver
Actions réalisées depuis le début du plan climat	<ul style="list-style-type: none"> Démarche d'optimisation des puissances et tarifs avec 3M (aussi dans l'action H2) : optimisation d'une partie des abonnements en signalisation lumineuse (feux tricolores) et éclairage Clarification des enjeux, sur la biodiversité nocturne (grâce aux compétences PNR) et sur les coûts (1 h d'éclairage chaque nuit = 10k€/an) Réajustement des horaires d'extinction Par le réseau PCAET de la CPS, échange de bonnes pratiques avec d'autres communes (avec Orsay notamment) Détransfert de la gestion de l'éclairage public entre la CPS et la ville (mars 2022), permettant d'en reprendre la maîtrise Avec les services techniques et un B.E. extérieur, lancement d'un état des lieux : seulement 15% de LED, système obsolète ne permettant pas un pilotage fin, réactif ni à distance
Actions identifiées à court terme (2024-2025)	<ul style="list-style-type: none"> Affiner l'état des lieux (plan des rues desservies par chaque départ, état des mâts, des têtes, des logiciels), finaliser un cahier des charges incluant la migration vers 100% LED et un pilotage fin et à distance, lancer un nouveau marché d'éclairage sur cette base

Bilan carbone des activités de la ville

<p>Action prévue dans le Plan Climat (voir libellé complet dans version initiale, juin 2021)</p>	<p>H1 - Réaliser un bilan carbone sur le patrimoine et les activités de la municipalité</p>
<p>Actions réalisées depuis le début du plan climat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeux et ordres de grandeur sur Bures détourés à partir du diagnostic pré-PCAET de la CPS et des bases de données disponibles (2021), formulés dans le plan climat et communiqués à diverses reprises (Assises, lancement du Comité Citoyen de la Transition...) • De façon plus précise, bilan carbone des activités de la municipalité commencé en 2021, avec les outils et données disponibles • Adhésion à l'Association Bilan Carbone début 2022 : bilan carbone relancé/effectué grâce à leur outil (sept 2022), finalisé avec une stagiaire (2023)
<p>Actions identifiées à court terme (2024-2025)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • -

ANNEXE 3 : les 27 actions « énergie » de l'agglo

n°	Action	Statut	Démarrage
Améliorer la qualité environnementale des bâtiments et locaux d'activités			
1	Améliorer la qualité environnementale des bâtiments et locaux d'activité en lien avec le schéma directeur de l'offre économique	En réflexion	Court terme (< 2 ans)
Réduire la consommation d'énergie grise et favoriser la séquestration carbone dans le bâtiment			
2	Mener une expérimentation du label E+C- sur le CRI de Palaiseau	En réflexion	Moyen terme (2 à 6 ans)
3	Développer les filières locales de matériaux bio-sourcés (bois, chanvre, ...)	Nouvelle action	Moyen terme (2 à 6 ans)

ANNEXE 3 : les 27 actions « énergie » de l'agglo

n°	Action	Statut	Démarrage
Sensibiliser et informer sur les économies d'énergie dans les logements			
4	Accompagner les pétitionnaires dans l'application des exigences thermiques et environnementales (en particulier rénovation embarquée)	En réflexion	Court terme (< 2 ans)
5	Former les agents CPS et communes du service instruction des permis aux nouvelles réglementations thermiques	En réflexion	Très court terme (< 1an)
6	Mailler le territoire avec des bâtiments modèles et inspirants sur le plan environnemental (rénovation et neuf)	Nouvelle action	Court terme (< 2 ans)
7	Créer un "géoportail" de l'énergie pour, entre autres, informer les gens des possibilités d'installer des énergies renouvelables pour leur logement (solaire, géothermie,...)	En réflexion	Moyen terme (2 à 6 ans)
8	Développer la culture de la rénovation en s'appuyant sur la rénovation des bâtiments scolaires	Nouvelle action	Moyen terme (2 à 6 ans)
9	Repérer les ménages en précarité énergétique et les accompagner	En réflexion	Très court terme (< 1an)
10	Accompagner les ménages du parc social au suivi et à la baisse de leur facture énergétique en s'appuyant sur le déploiement des compteurs intelligents	En réflexion	Très court terme (< 1an)
11	Récupérer l'eau de pluie dans les copropriétés	Nouvelle action	Moyen terme (2 à 6 ans)

ANNEXE 3 : les 27 actions « énergie » de l'agglo

n°	Action	Statut	Démarrage
Encourager la rénovation des logements			
12	Sécuriser et simplifier le "parcours de la rénovation" avec des dispositifs adaptés et incitatifs	Nouvelle action	Moyen terme (2 à 6 ans)
13	Mobiliser et proposer un accompagnement dédié aux copropriétés pour engager des travaux de rénovation	Existante à renforcer	Court terme (< 2 ans)
14	Développer le conseil énergétique auprès des habitants aux moments et dans les espaces opportuns	Existante à renforcer	Très court terme (< 1an)
15	Inciter, via la taxe foncière, à améliorer la performance énergétique des logements	Nouvelle action	Court terme (< 2 ans)
16	Poursuivre le soutien financier à la rénovation énergétique des logements des ménages modestes (OPAH)	Existante à valoriser	Moyen terme (2 à 6 ans)
17	Inciter à une auto-rénovation qualitative en s'appuyant sur les professionnels du secteur et par des actions d'animation et de formation	Nouvelle action	Moyen terme (2 à 6 ans)

ANNEXE 3 : les 27 actions « énergie » de l'agglo

n°	Action	Statut	Démarrage
Mobiliser les professionnels de l'immobilier et du bâtiment			
18	Accompagner le développement et la structuration de l'offre locale et qualifiée de rénovation des bâtiments	En réflexion	Court terme (< 2 ans)
19	Créer et animer un réseau des démonstrateurs et ambassadeur de la rénovation énergétique	En réflexion	Court terme (< 2 ans)
Impliquer les habitants et les partenaires dans l'évolution du système énergétique local			
96	Développer une cartographie des énergies renouvelables et de récupération et adopter un schéma directeur des énergies et des réseaux	En réflexion	Court terme (< 2 ans)
97	Bourse d'échange énergétique entre acteurs (habitants, commerçants, entreprises, voitures électriques...)	Nouvelle action	Moyen terme (2 à 6 ans)
98	Soutenir et faciliter la création de projets collectifs de production d'énergie renouvelable et de récupération	En réflexion	Court terme (< 2 ans)

ANNEXE 3 : les 27 actions « énergie » de l'agglo

n°	Action	Statut	Démarrage
Développer les énergies renouvelables et de récupération			
99	Développer et participer au financement de projets d'énergie renouvelable d'intérêt territorial via un véhicule juridique de financement ad-hoc	Nouvelle action	Court terme (< 2 ans)
100	Inciter le renouvellement des systèmes de chauffage au bois anciens et des foyers ouverts par des systèmes performants et moins polluants	Existante à renforcer	Court terme (< 2 ans)
101	Etendre et développer les réseaux de chaleur et valoriser la chaleur fatale	Existante à renforcer	Moyen terme (2 à 6 ans)
102	Développer les centrales solaires et le petit éolien dans les centres commerciaux et les zones d'activités et proposer aux propriétaires de grandes toitures des installations solaires "clé en main"	Nouvelle action	Court terme (< 2 ans)
103	Développer des projets innovants de production locale d'énergie renouvelable.	Nouvelle action	Moyen terme (2 à 6 ans)